

**Régie du Téléphérique
de Grenoble-Bastille**

Quai Stéphane Jay 38 000 GRENOBLE

Tel 04 76 44 33 65

Mel : marie.terezakis@bastille-grenoble.com

La Régie du Téléphérique Grenoble Bastille est un établissement public à caractère industriel et commercial de la Ville de Grenoble. Son budget annuel est de 2,2 M €.

Elle a pour objet l'exploitation du Téléphérique de Grenoble, service de transport public d'intérêt local de voyageurs et l'exploitation du site sommital de la Bastille.

Les effectifs de la Régie du Téléphérique sont actuellement de 17 salariés.

Le poste de Directeur de la Régie du Téléphérique Grenoble Bastille est un poste à temps plein.

Fiche de poste de DIRECTEUR de la régie du téléphérique de Grenoble-Bastille :

- Met en œuvre les orientations définies par le conseil d'administration.
- Gère l'administration et l'organisation générale.
- Contrôle la gestion financière de la régie.
- Ordonne les dépenses et les recettes.
- Informe le président et le CA de l'évolution de la régie, il est le représentant et l'interlocuteur de la régie auprès des instances nationales, régionales et locales (SNTF, Conseil Général, Mairie, offices de tourisme, musées) des partenaires directs (restaurants, tours opérateurs) et des fournisseurs.
- Propose les investissements et les orientations technologiques au CA.
- Suit le plan de qualité, organise et préside les revues de direction.
- Informe le responsable qualité de ses exigences en matière de politique qualité.
- Contrôle du suivi technique et administratif de l'appareil, et notamment des relations avec le BIRMTG.
- Assure l'animation, la gestion et la sécurité du personnel.
- Décide des formations et en valide le programme.
- Assure toutes les obligations sociales liées au personnel salarié (dont les réunions de délégué du personnel).
- Met en œuvre la politique marketing et la commercialisation du produit.
- Propose au président et au CA toutes évolutions cohérentes avec le projet de la régie.